



AMÉNAGEMENT D'UNE INFRASTRUCTURE NEUVE ET GESTION DES DÉPENDANCES VERTES

PRÉSENTATION DE L'AMÉNAGEMENT : projet d'ensemble concernant la déviation de Soignolles et Coubert dans le cadre d'une consultation de maîtres d'oeuvre privés. L'aménagement se décompose en différentes séquences plantées : alignement d'arbres tiges en bordure de la RD 471 / bosquets d'essences ornementales sur les espaces limitrophes / mail planté dans l'axe du château de la Grange du Roi / boisement reconstitué au niveau du rû de la Fontaine.

ENTRETIEN ET GESTION : Des entreprises privées sont sollicitées pour la plantation, l'élagage, la taille des arbres et l'entretien des arbustes. L'échelle des plantations ornementales rend difficile la gestion et l'entretien de certaines zones, notamment au niveau du rond-point. Un plan de gestion adapté aux différents secteurs pourrait améliorer, clarifier le parti du maître d'oeuvre et assurer la pérennité du projet.

LOCALISATION : Communes de Soignolles et Coubert

MAÎTRISE D'OUVRAGE : Conseil Général de Seine-et-Marne

MAÎTRISE D'ŒUVRE : Agence Hervé Le Roy paysagiste - Cormontreuil (51)

ENTREPRISES : Paysage de France et Dufay Mandre

SUPERFICIE : environ 50 hectares dont 17 hectares plantés

MONTANT DES TRAVAUX : 1,1 millions d'euros

RÉALISATION DES TRAVAUX : de 1998 à 2000

